

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'Université de Bourgogne
Séance du 12 mars 2020

Délibération n° 2020 – 12/03/2020 – 16

Demandes de subvention

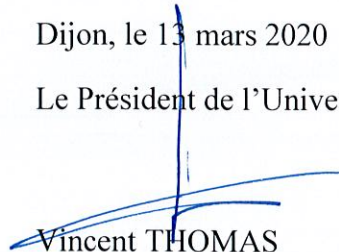
- VU le code de l'éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne

Effectif statutaire : 32 Membres en exercice : 32 Quorum : 16 Membres présents : 22 Membres représentés : 6 Total : 28	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 28 Pour : 28 Contre : 0
---	---

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, **approuve les demandes de subvention déposées par les laboratoires.**

Dijon, le 13 mars 2020

Le Président de l'Université de Bourgogne,



Vincent THOMAS

P.J. : Demandes de subvention

Délibération transmise au recteur de la région académique Bourgogne-Franche-Comté
chancelier de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

Demandes de subvention pour le Conseil d'Administration - Mars 2020

Nom porteur(s)	Equipe de recherche	Titre	Coût total	FEDER	Région	Etat / BPI	Autres collectivités / organismes privés	Autofinancement	TVA	Type de demande
Hervé CARDOT	IMB	ModBioCan	135 289,00 €	74 389,00 €			60 000,00 €	900,00 €	HT	FEDER
Christine PEYRON et Aurore PELISSIER	LEDI	EcoGenomics	10 000,00 €		5 000,00 €			5 000,00 €	HT	Colloque
Raphaël LAURIN	PSY-DREPI	Formation en Réalité Virtuelle pour Lutter contre les Discriminations de Genre ou Raciale	99 000,00 €		49 500,00 €		49 500,00 €		HT	Développement d'usages innovants du numérique
Benoite LEFORT	DRIVE	CSSE	4 000,00 €		4 000,00 €				HT	Chercheur international
Marie-Laure BAUDEMONT-SIRUGUE	Pôle Culture	RESEAUX!	115 500,00 €		115 500,00 €				TTC	CSTI
Valérie MORISSON	TIL	FORMATS	7 000,00 €		1 500,00 €		1 500,00 €	4 000,00 €	HT	Colloque